



Les élections professionnelles

> EN DÉCEMBRE 2008, LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ont été pour vous l'occasion de choisir vos délégués. Ils vous représenteront et vous défendront durant les 3 années à venir dans le cadre des commissions administratives paritaires.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des résultats ainsi que la liste des élus SE-UNSA (titulaires et suppléants) dans le 1er degré. Les résultats second degré ont été publiés dans le bulletin académique.

Les résultats

	VOIX	%	Variation 05/08		
Inscrits	3165				
Votants	1996	63.06 %	+ 2.16%		
Exprimés	1950	61.61%	+ 3.07 %	Sièges	Variation 05/08
SE-UNSA	646	33.13 %	- 8.05 %	4	- 1
Snuipp-FSU	827	42.41 %	+ 2.64 %	5	+ 1
Sgen-CFDT	121	6.21 %	+ 1.58 %	0	
Snudi-FO	318	16.31%	+ 1.88 %	1	
CGT-SDEN	38	1.95%		0	



Le SE-UNSA remercie tous les collègues qui lui ont donné leurs suffrages. Ils ont donc fait le choix d'un syndicalisme qui n'a pas peur de prendre ses responsabilités dans l'intérêt des élèves et des personnels.

Le SE-UNSA, qui, lui, avait un bilan à présenter, a perdu un siège mais ne regrette en aucun cas ses prises de position qui ont permis d'obtenir ces dernières années des avancées pour nos collègues. (Temps partiel, décharge de direction pour les directeurs 4 classes, 68 heures d'aide personnalisée au lieu de 72...).

Les élus du SE-UNSA à la CAPUD

TITULAIRES	
DECAGNY Philippe	École élémentaire P. Lenne, 80570 DARGNIES
ROUSSEL Ginette	École élémentaire, 80150 CRECY-EN-PONTHIEU
TSCHANZ Olivier	École élémentaire Zac Sud-Est, 80100 ABBEVILLE
VERU Gaëlle	Ecole élémentaire P et M Curie, 80250 AILLY-SUR-NOYE
SUPPLÉANTS	
FOURE Stéphane	École élémentaire, 80132 CAMBRON
HANOCQ Richard	SEGPA collège J.M. Scellier, 80270 AIRAINES
DROCOURT Isabelle	École maternelle P. Kergomard, 80300 ALBERT
VILBERT Fabrice	École élémentaire, 80134 HANGEST-EN-SANTERRE

Il continuera de **proposer** car le projet du SE-UNSA ne se réduira ni à l'opposition systématique ni à la non participation aux discussions. Pourtant, il est vrai qu'il est nettement plus confortable de se contenter de dire systématiquement NON.

Les élus en CAPUD continueront à représenter les collègues avec sérieux et opiniâtreté, sans langue de bois, et en toute transparence dans l'intérêt de l'École publique et des enseignants.

Les élus du SE-UNSA

CAPUD du 4 FÉVRIER 2008

A l'ordre du jour :

- **Promotions des instituteurs** : Si vous êtes concerné(e), retournez-nous la fiche de suivi syndical ci-jointe.
- **Vérification des barèmes pour les permutations informatisées** : Si vous êtes concerné(e), retournez-nous la fiche de suivi syndical ci-jointe.
- **Attribution des 500 points** pour les permutations informatisées. N'hésitez pas à nous contacter si vous en avez fait la demande.
- Suite de la formation continue.

